Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13742
21 avril 2015

La discrimination à l'encontre des personnes transgenres en Europe

Amendement[1] n° 11

Dans le projet de résolution, paragraphe 6.3.1, remplacer les mots «en garantir le remboursement par le régime public d'assurance maladie» par les mots suivants:

«veiller à ce que le remboursement par le régime public d'assurance maladie ne soit pas assorti de conditions arbitraires».

Note explicative

Il n'existe pas de droit au remboursement d'un quelconque traitement par le régime public d'assurance maladie. Les Etats sont libres d'assortir le remboursement des traitements de certaines conditions. Ces conditions ne doivent pas être arbitraires.

Déposé par:

GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
ARDELEAN Ben-Oni, Roumanie, PPE/DC
CSENGER-ZALÁN Zsolt, Hongrie, PPE/DC
DJUROVIĆ Aleksandra, Serbie, PPE/DC
HOFFMANN Rózsa, Hongrie, PPE/DC
NÉMETH Zsolt, Hongrie, PPE/DC
NIKOLOSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

1. 2015 - Deuxième partie de session